

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 JUIN 2023

Délibération n° D-2023-196

Budget principal et budgets annexes
Budget supplémentaire - Année 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil municipal :
le 20/06/2023

Publication :
le 30/06/2023

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET-MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Nicolas VIDEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

Direction des Finances

**Budget principal et budgets annexes
Budget supplémentaire - Année 2023**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Le budget supplémentaire est un budget modificatif du budget primitif. Il permet de prendre en compte l'affectation des résultats dégagés à la clôture de l'exercice précédent apparaissant au compte administratif 2022. Il enregistre aussi les restes à réaliser en investissement de l'exercice précédent.

Il fait également apparaître les dépenses et des recettes nouvelles non prévues au budget primitif.

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée municipale les projets de budget supplémentaire de l'exercice 2023 concernant le budget principal et ses budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium et Chaufferie Bois les Brizeaux).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2023 concernant le budget principal et ses budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium et Chaufferie Bois les Brizeaux) tels que présentés.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE

Le Président de séance

Signé

Jérôme BALOGÉ

20
23

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

BUDGET PRINCIPAL
ET
BUDGETS ANNEXES

Conseil municipal
du 26/06/2023

Introduction – repères nationaux

Le budget principal

- Les grands équilibres en lien avec le BP 2023
- Les ajustements de la section de fonctionnement
- La CAF
- Les ajustements de la section d'investissement
- L'affectation du résultat 2022

Les budgets annexes

Pour rappel, **le budget supplémentaire** est une décision modificative dont l'objectif est :

- ❖ **de reprendre les résultats de l'exercice antérieur** (excédent de clôture du compte administratif de l'exercice précédent, reports)
 - ❖ **d'ajuster la programmation budgétaire en dépenses comme en recettes selon :**
 - la réalité de l'exécution budgétaire,
 - la disponibilité des ressources,
 - l'évolution des projets,
 - les actions nouvelles
- Le budget supplémentaire ne change pas l'économie générale du budget primitif.

Un contexte marqué sur le plan économique par :

- ❖ Un PIB en légère hausse de 0,2% sur le premier trimestre 2023 et en prévision de + 0,6% sur l'année (source Banque de France)
- ❖ Une remontée sensible des taux d'intérêt impliquant un financement des investissements plus coûteux
- ❖ L'inflation qui tourne autour des 6 % avec un impact sensible sur les coûts de l'énergie et des matières premières

Au regard de ce contexte national, le budget supplémentaire a été adapté avec :

- ❖ Des recettes fiscales ajustées au regard des bases prévisionnelles notifiées
- ❖ Une analyse des taux de réalisation du BP 2023 en lien avec celui du CA 2022 (budget principal).

Le budget principal

		BP 2023	BS 2023	Total 2023 BP + BS
		en K€		
A	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	87 039,3	591,6	87 630,9
a	dont provisions	2,0	97,1	99,1
B	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	80 716,3	45,4	80 761,7
b	dont provisions	10,0	0,0	10,0
C = (A - a) - (B - b)	Résultat de fonctionnement (hors résultat reporté et provisions)	6 331,0	449,1	6 780,1
D	Travaux en régie (immobilisation)	1 200,0	0,0	1 200,0
E = C + D	CAF Brute (hors résultat reporté)	7 531,0	449,1	7 980,1
F	Amortissement d'emprunt	6 410,0	128,4	6 538,4
G = E - F	Autofinancement net	1 121,0	320,7	1 441,7
H	Cession d'immobilisation	800,0	0,0	800,0
I	Résultat de fonctionnement reporté *	0,0	5 277,4	5 277,4
J	Solde dotations / reprises provisions	-8,0	97,1	89,1
K = G + H + I + J	Financement disponible pour l'investissement	1 913,0	5 695,2	7 608,2
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	26 626,0	694,5	27 320,5
	dont dépenses d'équipement	26 300,0	465,6	26 765,6
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	6 583,0	7 326,6	13 909,6
	dont recettes d'équipement	3 032,0	192,3	3 224,3
N = M - L	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-20 043,0	6 632,1	-13 410,9
O	Résultat d'investissement reporté (déficit)*		-9 072,7	-9 072,7
P	Reports 2022 nets votés hors emprunts		-5 433,2	-5 433,2
D	Travaux en régie (immobilisation)	1 200,0	0,0	1 200,0
K	Financement disponible pour l'investissement	1 913,0	5 695,2	7 608,2
R = -N - O - P + D - K	Volume d'emprunt théorique (BS + reports)	19 330,0	2 178,6	21 508,6

Synthèse sur les principaux ajustements proposés

❖ En fonctionnement :

- une amélioration de la capacité d'autofinancement nette (hors affectation des résultats) de 320,7 K€,
- l'affectation de l'excédent de fonctionnement constaté sur l'exercice 2022 de 5 277,4 K€,
- la revalorisation à hauteur de 6 632,1 K€ du montant de financement disponible pour investir,
- Un ajustement des crédits au regard de leur rythme d'exécution

❖ En investissement :

- en dépenses, un résultat reporté sur les exercices antérieurs d'un montant de 9 072 K€,
- des inscriptions limitées en dépenses (+ 465,6 K€) mais nécessaires au regard de l'avancée de certaines opérations,
- après intégration des restes à réaliser et l'affectation des résultats de l'exercice 2022, un ajustement du besoin de financement théorique par emprunt. (+ 2 178,6 K€). Ce montant reste théorique et sera fonction de l'avancée effective des projets. Un bilan sera effectué sur le 2nd semestre, dans une optique de limitation du recours à l'emprunt.

Section de fonctionnement

Synthèse des mouvements de la section de fonctionnement

En K€	BP 2023	BS 2023	Total 2023 BP + BS
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	87 039,3	591,6	87 630,9
<i>dont solde des mouvements inscrits au BS</i>	<i>0,0</i>	<i>494,5</i>	<i>494,5</i>
<i>dont reprises de provisions</i>	<i>2,0</i>	<i>97,1</i>	<i>99,1</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement (DRF)	80 716,3	45,4	80 761,7
<i>dont solde des mouvements inscrits au BS</i>	<i>0,0</i>	<i>45,4</i>	<i>45,4</i>
<i>dont dotations aux provisions</i>	<i>10,0</i>	<i>0,0</i>	<i>10,0</i>
Résultat de fonctionnement (RRF-DRF) - hors provisions	6 331,0	449,1	6 780,1

❖ Recettes :

Hors résultat reporté pour un montant de 5 277,4 K€, les mouvements en recettes de fonctionnement se soldent par une hausse de 591,6 K€ avec notamment :

- un ajustement réglementaire à la hausse du produit fiscal de 455,9 K€
- un ajustement à la baisse (- 392 K€) de l'attribution de compensation en lien avec le mécanisme de financement des services communs.

❖ Dépenses :

Les mouvements en dépenses de fonctionnement se soldent par une hausse de 45,4 K€ avec notamment :

- un ajustement des subventions des budgets annexes Parc de Noron (- 279 K€) et Stationnement (+ 232 K€)
- divers changements de périmètres comptables.

Détail des mouvements en recettes : + 591,6 K€

En K€	Recettes	Recettes	Total Recettes
	en -	en +	
70 - Produits des services et des domaines		0,2	0,2
73 - Impôts et taxes	-420,0	875,9	455,9
<i>Contributions directes TF et TH</i>		580,9	580,9
<i>Attribution de compensation CAN</i>	-392,0		-392,0
<i>Taxe sur électricité</i>		295,0	295,0
<i>Autres</i>	-28,0		-28,0
74 - Dotations et autres participations	-75,9	51,2	-24,6
<i>DGF - dotation forfaitaire</i>	-66,6		-66,6
<i>Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)</i>	-9,2		-9,2
<i>Dotation Nationale de Péréquation (DNP)</i>		24,9	24,9
<i>Compensation exonération de taxes TF</i>		21,7	21,7
<i>Autres</i>		4,6	4,6
75 - Produits de gestion courante	0,0	6,1	6,1
<i>Produits des immeubles</i>		6,0	6,0
<i>Autres</i>		0,1	0,1
77 - Produits exceptionnels		56,9	56,9
78 - Reprise sur provisions		97,1	97,1
TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS	-495,8	1 087,4	591,6

Ajustement des contributions fiscales en lien avec le taux légal IPCH de 7,1 % (BP à 5,5 %)

Ajustement de l'AC au regard des prévisions du BP de la CAN 2023

Montant exceptionnel du fait de la réforme de la taxe sur l'électricité

Ajustement des prévisions de dotations suite aux notifications de l'Etat

Ventes sur prime Certificats Economie Energie versées au titre des travaux 2021 de rénovation énergétique de l'éclairage public (47 K€)
Indemnité biens de retour DSP Halles (9 K€)

Détail des mouvements en dépenses : + 45,4 K€

En K€	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
011 - Charges à caractère général	-135,3	254,6	119,3
<i>Energie - Electricité</i>	-5,0		-5,0
<i>Fournitures de petit équipement</i>	-30,5		-30,5
<i>Vêtements de travail</i>	-20,0		-20,0
<i>Autres matières et fournitures</i>	-5,9		-5,9
<i>Contrats de prestations de services</i>		181,2	181,2
<i>Terrains</i>	-29,4		-29,4
<i>Bâtiments publics</i>	-15,0		-15,0
<i>Maintenance</i>	-15,0		-15,0
<i>Etudes et recherches</i>		11,2	11,2
<i>Versement à des organismes de formation</i>		20,0	20,0
<i>Honoraires</i>	-1,5		-1,5
<i>Frais d'actes et de contentieux</i>		35,3	35,3
<i>Annonces et insertions</i>	-3,0		-3,0
<i>Autres services extérieurs</i>	-10,0		-10,0
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>		0,9	0,9
<i>Autres impôts, taxes et versements ass.</i>		6,0	6,0
012 - Dépenses de personnel	-46,5		-46,5
014 - Atténuation de produits	-29,8	3,0	-26,8
65 - Subventions et participations	-278,7	35,4	-243,2
<i>Associations</i>		25,0	25,0
<i>Subvention budget annexe Parc de Noron</i>	-278,7		-278,7
67 - Charges exceptionnelles	-154,1	396,7	242,6
<i>Subvention budget annexe Stationnement</i>		232,1	232,1
<i>Subventions aux pers. de droit privé</i>	-94,1		-94,1
TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS	-644,3	689,7	45,4

Globalement : Ajustement de la prévision budgétaire du chapitre 011 en lien avec le rythme constaté d'exécution

Prévision à la hausse des prestations de service (interventions électriques pour certains évènements)
Bascule technique d'imputation comptable de prestation d'insertion.

Dossier ACML : protocole transactionnel voté au CM juin 2023

Changement de périmètre comptable des prestations d'insertion

Ajustement de la prévision du BA Parc Noron au regard de l'affectation du résultat des propositions au BS et soutien complémentaire au Moulin du Roc

Ajustement de la prévision du BA Stationnement au regard de l'affectation du résultat et des propositions au BS

Changement de périmètre comptable de prestation d'insertion

Une capacité d'autofinancement et un financement disponible à l'investissement renforcés avec l'affectation du résultat et des ajustements de crédits optimisés*

CAF brute

+ 449,1 K€
7 980,1 K€

- 128,4 K€
- 6 538,4 K€

Amortissement
du capital

CAF nette

+ 320,7 K€
1 441,7 K€

0 K€
800 K€

Produit des
cessions
d'immobilisation

+ 5 277,4 K€

Résultat de
fonctionnement
reporté

+ 97,1 K€
+ 89,1 K€

Solde
Dotations/
Provisions

Financement disponible pour l'investissement

+ 5 695,2 K€
7 608,2 K€

* La 1^{ère} ligne correspond à l'évolution de la CAF avec les inscriptions du BS. La 2^{ème} ligne correspond aux évolutions BP + BS

Section d'investissement

Synthèse des mouvements (hors emprunt) en section d'investissement

En K€	BP 2023	BS 2023	Total 2023 BP + BS
Recettes réelles d'investissement (RRI) - hors RAR 2022	6 583,0	7 326,6	13 909,6
<i>Recettes d'équipements</i>	3 032,0	192,3	3 224,3
<i>Autres recettes</i>	3 551,0	128,4	3 679,4
<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>		7 005,9	7 005,9
Dépenses réelles d'investissement (DRI) (hors RAR 2022 et résultat reporté)	26 626,0	694,5	27 320,5
<i>Dépenses d'équipement</i>	26 300,0	465,6	26 765,6
<i>Autres dépenses</i>	326,0	229,0	555,0
Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-20 043,0	6 632,1	-13 410,9

❖ Recettes :

Les mouvements en recettes d'investissement se soldent par une hausse de 8 267,8 K€ avec notamment :

- Un excédent de fonctionnement capitalisés de 7 005,9 K€
- Un ajustement sur les financements attendus sur les opérations suivies en Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP-CP)
- Un volume de restes à réaliser hors emprunt de 941,2 K€

❖ Dépenses :

Or déficit antérieur reporté (9 072,7 K€), les mouvements en dépenses d'investissement se soldent par une hausse de 7 068,9 K€ avec notamment :

- Un ajustement de 465,6 K€ sur les dépenses d'équipement
- L'inscription d'autres dépenses pour 229 K€
- Un volume de restes à réaliser de 6 374,4 K€.

Détail des mouvements en dépenses : + 694,5 K€

En K€

	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
Dépenses d'équipement	-1 133,5	1 599,0	465,6
AP/CP	-1 041,4	1 599,0	557,7
ADAP		180,0	180,0
Eglise-Notre-Dame		38,0	38,0
Rénovation Hôtel de Ville		339,7	339,7
Parc Naturel Urbain	-1 041,4		-1 041,4
Port Boinot		630,0	630,0
Renouvellement Urbain, Pontreau Colline Saint André		411,4	411,4
Autres dépenses d'équipement	-92,1		-92,1
Autres dépenses	0,0	229,0	229,0
Taxe d'aménagement (part reversée à la CAN)		166,0	166,0
Autres immobilisations financières		63,0	63,0
TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS	-1 133,5	1 828,0	694,5

Ajustement des crédits pour les travaux des ascenseurs dans les GS notamment celui de G. SAND

Amorce d'une étude sur l'Eglise Notre Dame en lien avec les subventions perçues et ou notifiées

Ajustement des CP en lien avec la fin imminente des travaux

Ajustement des CP en lien avec l'avancée ou du décalage des travaux

Ajustement des CP en lien avec l'avancée des travaux (impact des fouilles archéologiques)

Partage au réel de la taxe d'aménagement 2022 avec la CAN

Prévision remboursement des avances de trésorerie dans le cadre d'un dossier de préemption

Détail des mouvements en recettes : + 7 326,6 K€

En K€

	Recettes en -	Recettes en +	Total Recettes
Recettes d'équipement	0,0	192,3	192,3
AP/CP		84,2	84,2
<i>ADAP</i>		76,0	76,0
<i>Eglise-Notre-Dame</i>		8,3	8,3
Autres recettes d'équipement		108,1	108,1
Autres recettes	0,0	7 134,3	7 134,3
<i>Autres emprunts et dettes</i>		128,4	128,4
<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>		7 005,9	7 005,9
TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS	0,0	7 326,6	7 326,6

Ajustement des recettes des CP en lien avec l'avancée ou du décalage des travaux :

- Ad'AP : 75,95 K€ (PACT CAN II)
- Eglise Notre Dame : 8,3 K€ (DRAC)

Prévision d'encaissement d'emprunts dans le cadre d'un dossier de préemption

Affectation du résultat pour couvrir le besoin de financement

L'affectation du résultat

Section de fonctionnement (en K€)		Section d'investissement (en K€)	
Recettes	90 335,1	Recettes	28 167,3
Dépenses	79 327,8	Dépenses	26 057,0
Résultat de l'exercice	11 007,4	Résultat de l'exercice	2 110,4
Résultat antérieur	1 276,0	Résultat antérieur	-11 183,1
Résultat cumulé	12 283,3	Résultat cumulé	-9 072,7
		Restes à réaliser nets (Reports)	2 066,8
		Résultat net de l'investissement	-7 005,9
Résultat net cumulé	5 277,4		

- 1 Le résultat cumulé de la section de fonctionnement de 2022 d'un montant de 12 283,3 K€, doit réglementairement couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de l'année 2022 (soit -7 005,9 K€)
- 2 Le reliquat, soit 5 277,4 K€, constitue le solde net à affecter qui sera inscrit en fonctionnement au titre des résultats antérieurs pour l'exercice 2022.
- 3 Le résultat cumulé de la section d'investissement, soit - 7 005,9 K€, sera inscrit au titre des résultats antérieurs en dépenses d'investissement au BS 2023.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Restes à réaliser 2022	6 374 372,78	Restes à réaliser 2022	8 441 175,99
Résultat (déficit) reporté 2022 [001]	9 072 690,51	Résultat (excédent) reporté 2022 [001]	0,00
		Affectation du résultat 2023 [cpte 1068]	7 005 900,00
Dépenses équipements	465 556,71	Recettes d'équipement	192 294,01
Autres dépenses	357 380,00	Autres recettes	128 430,00
Virement de section à section	1 902 000,00	Virement de section à section	1 902 000,00
		Variation volume emprunt prévus pour équilibrer	-5 321 400,00
		Virement de la section de fonctionnement	5 823 600,00
TOTAL	18 172 000,00	TOTAL	18 172 000,00

L'affectation du résultat de 7 005,9 K€ permet de couvrir le besoin de financement 2022 (RAR et déficit reporté)

En prenant en compte toutes les dépenses et recettes proposées au BS 2023, l'équilibre général du budget se fera avec un volume d'emprunt théorique de - 5 321 K€ sachant que par ailleurs, la Ville a reporté 7 500 K€ d'emprunts (soit le volume global d'équilibre de 2 178,6 K€)

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Report solde excédent 2022 [002]	5 277 415,76
Total des dépenses inscrites au BS	45 400,00	Total des recettes inscrites au BS	591 584,24
Virement de section à section	0,00	Virement de section à section	0,00
Virement à la section d'investissement	5 823 600,00		
TOTAL	5 869 000,00	TOTAL	5 869 000,00

La section de fonctionnement, avec notamment l'inscription des résultats cumulés de 5 277,4 K€ permet de dégager un solde de 5 823,6 K€ pour le virement vers la section d'investissement

Les budgets annexes

L'ensemble des budgets annexes sera traité lors de cette étape budgétaire afin d'intégrer les résultats de 2022 mais également des ajustements de programmation.

Synthèse des mouvements en section de fonctionnement

en K€	BP 2023	BS 2023	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	1 499,0	-17,3	1 481,7
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>		261,3 (a)	261,3
<i>Produits des services, du domaine et ventes</i>	417,0	0,0	417,0
<i>Subvention d'équilibre du budget principal</i>	1 082,0	-278,7	803,3
<i>Autres recettes</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	1 149,1	-17,3	1 131,8
<i>Charges à caractère général</i>	486,1	12,9	499,1
<i>Charges de personnel</i>	635,1	-11,6	623,5
<i>Autres dépenses</i>	27,9	-18,7	9,2
Résultat de fonctionnement (RRf - DRF)	349,9	0,0	349,9

Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2023	BS 2023	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'investissements (RRI)	0,0	187,3	187,3
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		187,3 (b)	187,3
<i>Autres recettes d'investissement</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	349,9	187,3	537,1
<i>Restes à réaliser 2022</i>		50,5	50,5
<i>Autres dépenses d'investissement</i>	349,9	136,8	486,7
Résultat d'investissement (RRI - DRI)	-349,9	0,0	-349,9

Le résultat cumulé de l'exercice 2022 s'établit à un montant de 398 131,13 €. Il se compose du résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 261,3 K€. Ce résultat sera affecté intégralement en recettes de fonctionnement (a) sachant que le résultat cumulé de la section d'investissement sera également excédentaire (+ 187,3 K€) (b).

❖ Section de fonctionnement

- En **dépenses**, il est prévu une réduction de 17,3 K€ avec :
 - Un changement de périmètre comptable des prestations d'insertion entre les charges à caractère général et les charges de personnel (11,6 K€)
 - Une restitution de 18,7 K€ faisant suite aux régularisations de la TVA déjà effectuées.
 - Une dépense de 1,3 K€ pour des prestations de communication dans le cadre de la Foire Expo
- En **recettes**, hormis l'inscription du résultat reporté, il est prévu une diminution de la subvention d'équilibre du budget principal de 278,7 K€ permettant l'équilibre général de ce budget.

❖ Section d'investissement

- En **dépenses**, il est prévu :
 - L'inscription de 50,5 K€ au titre des RAR 2022
 - L'inscription de 136,8 K€ correspondant à :
 - ↳ 26,8 K€ pour la démolition de la maison des pompiers sur le site (19,7 K€) et pour l'achat et l'installation de la toile extérieure destinée au 100 ans de la Foire Expo (7 K€)
 - ↳ Une dépense d'équilibre de 110 K€
- En **recettes**, inscription du résultat cumulé pour un montant de 187,3 K€

en K€	BP 2023	BS 2023	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'exploitation (RRE)	1 979,7	232,1	2 211,8
<i>Résultat d'exploitation reporté</i>		0,0	0,0
<i>Subvention versée par le budget principal</i>	970,0	232,1	1 202,1
<i>Autres recettes d'exploitation</i>	1 009,7	0,0	1 009,7
Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	1 550,2	147,7	1 697,9
<i>Charge à caractère général</i>	1 181,3	147,7	1 329,0
<i>Charges financières</i>	219,5	0,0	219,5
<i>Autres charges d'exploitation</i>	149,4	0,0	149,4
Résultat d'exploitation (RRE - DRE)	429,5	84,4	513,9

Le résultat cumulé de l'exercice 2022 s'établit à un montant de - 84 432,40 €. Il se compose du résultat de la section d'exploitation d'un montant de 453,5 K€. Ce résultat sera affecté (a) pour combler partiellement le déficit de la section d'investissement (- 526,7 K€) (b).

❖ Section d'exploitation

- En **dépenses**, il est prévu 147,7 K€ pour faire face à un apurement de factures de la So Space.
- En **recettes**, une augmentation de la subvention d'équilibre du budget principal de 232,1 K€ permettra l'équilibre général de ce budget

Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2023	BS 2023	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'investissements (RRI)	0,0	453,5	453,5
<i>Affectation résultat</i>		453,5 (a)	453,5
<i>Autres recettes d'investissement</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	429,5	538,0	967,5
<i>Déficit antérieur reporté</i>		526,7 (b)	526,7
<i>Restes à réaliser 2022</i>		11,3	11,3
<i>Emprunts</i>	429,5	0,0	429,5
Résultat d'investissement (RRI - DRI)	-429,5	-84,4	-513,9

❖ Section d'investissement

- En **dépenses**, hors déficit reporté, il est prévu l'inscription de 11,3 K€ au titre des RAR 2022.
- En **recettes**, l'affectation intégrale du résultat cumulé 453,5 K€

Synthèse des mouvements en section d'exploitation

en K€	BP 2023	BS 2023	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'exploitation (RRE)	811,0	3 729,5	4 540,5
<i>Résultat d'exploitation reporté</i>		3 729,5 (a)	3 729,5
<i>Produits des services, du domaine et ventes</i>	811,0	0,0	811,0
Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	666,0	3 729,5	4 395,5
<i>Charges à caractère général</i>	361,5	3 729,5	4 091,0
<i>Charges de personnel</i>	298,7	0,0	298,7
<i>Autres dépenses</i>	5,8	0,0	5,8
Résultat d'exploitation (RRE - DRE)	145,0	0,0	145,0

Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2023	BS 2023	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'investissements (RRI)	0,0	308,1	308,1
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		308,1 (b)	308,1
<i>Autres recettes d'investissement</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	145,0	308,1	453,1
<i>Restes à réaliser 2022</i>		8,7	8,7
<i>Autres dépenses d'investissement</i>	145,0	299,5	444,5
Résultat d'investissement (RRI - DRI)	-145,0	0,0	-145,0

Le résultat cumulé de l'exercice 2022 s'établit à un montant de 4 028 944,31 €. Il se compose du résultat de la section d'exploitation d'un montant de 3 729,5 K€. Ce résultat sera affecté intégralement en recettes d'exploitation (a) sachant que le résultat cumulé de la section d'investissement sera également excédentaire (+ 308,1 K€) (b).

❖ Section d'exploitation

- En **dépenses**, il est prévu une dépense d'équilibre de 3 729,5 K€ couvrant l'affectation du résultat.
- En **recettes**, l'inscription du résultat cumulé

❖ Section d'investissement

- En **dépenses** :
 - L'inscription de 8,7 K€ au titre de RAR 2022
 - Un volume de dépenses de 299,5 K€ dont
 - ↳ une réduction de 70 K€ prévus pour les études sur le nouveau crématorium
 - ↳ une dépense d'équilibre de 369,5 K€
- En **recettes**, l'inscription du résultat cumulé

Synthèse des mouvements en section d'exploitation

en K€	BP 2023	BS 2023	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'exploitation (RRE)	63,9	15,8	79,7
<i>Produits des services, du domaine et ventes</i>	63,9	15,8	79,7
<i>Autres recettes</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	63,9	15,8	79,7
<i>Résultat d'exploitation reporté</i>		15,8 (a)	15,8
<i>Charges à caractère général</i>	18,9	0,0	18,9
<i>Charges de personnel</i>	44,4	0,0	44,4
<i>Autres dépenses</i>	0,7	0,0	0,7
Résultat d'exploitation (RRE - DRE)	0,0	0,0	0,0

Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2023	BS 2023	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'investissements (RRI)	0,0	7,3	7,3
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		7,3 (b)	7,3
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	0,0	7,3	7,3
<i>Immobilisations corporelles</i>		7,3	7,3
Résultat d'investissement (RRI - DRI)	0,0	0,0	0,0

Le résultat cumulé de l'exercice 2022 s'établit à un montant de - 8 459,09 €. Il se compose du résultat de la section d'exploitation d'un montant de - 15,8 K€. Ce résultat sera affecté intégralement en dépenses d'exploitation (a) sachant que le résultat cumulé de la section d'investissement sera excédentaire (+ 7,3 K€) (b).

❖ **Section d'exploitation**

- En **dépenses**, l'inscription du résultat cumulé
- En **recettes**, il est prévu une recette d'équilibre de 15,8 K€ couvrant l'affectation du résultat.

❖ **Section d'investissement**

- En **dépenses**, l'inscription d'un montant d'équilibre de 7,3 K€
- En **recettes**, l'inscription du résultat cumulé

Synthèse des mouvements en section d'exploitation

en K€	BP 2023	BS 2023	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'exploitation (RRE)	54,0	-20,4	33,5
<i>Résultat d'exploitation reporté</i>		18,6	18,6 (a)
<i>Produits de gestion courantes</i>	15,0	0,0	15,0
<i>Produits exceptionnels</i>	39,0	-39,0	0,0
<i>Autres produits</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	50,0	-20,4	29,5
<i>Charges à caractère général</i>	50,0	-20,9	29,0
<i>Autres dépenses</i>	0,0	0,5	0,5
Résultat d'exploitation (RRE - DRE)	4,0	0,0	4,0

Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2023	BS 2023	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'investissements (RRI)	0,0	16,8	16,8
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		16,8	16,8 (b)
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	4,0	16,8	20,8
<i>Immobilisations corporelles</i>	4,0	16,8	20,8
Résultat d'investissement (RRI - DRI)	-4,0	0,0	-4,0

En section d'exploitation, le résultat cumulé s'établit à un montant de 35 384,22 €. Il se compose du résultat de la section d'exploitation d'un montant de 18,6 K€. Ce résultat sera affecté intégralement en dépenses d'exploitation (a) sachant que le résultat cumulé de la section d'investissement sera excédentaire (+ 16,8 K€) (b).

❖ Section d'exploitation

- En **dépenses**, il est prévu :

- Une réduction des dépenses de - 20,9 K€ dont
 - ↳ Une réduction de 39 K€ prévus au BP concernant l'achat de compteurs refacturés à IDEX (exécutés sur les crédits votés en doublon lors de la DM de novembre 2022)
 - ↳ L'ajout de 18,1 K€ pour l'équilibre général du BA

- En **recettes**, une baisse de - 39 K€ au titre de la refacturation à IDEX

❖ Section d'investissement

- En **dépenses**, l'inscription de 16,8 K€ pour l'équilibre du budget
- En **recettes**, l'inscription du résultat cumulé